



Etablissement Public Local  
d'Enseignement  
Et de Formation Professionnelle Agricole  
Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy

<http://eplefpah-78.fr/cfppah/>

**CFPPAH**  
**Bruno NEVEU** - Directeur

Route Forestière des Princesses  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. : 01 30.87.18.40

**Marie DUPONT-ROUGIER**  
Tél. : 01 30.87.18.44  
[marie.dupont-rougier@educagri.fr](mailto:marie.dupont-rougier@educagri.fr)



DataDock n°id.DD 0003826

# CERTIFICAT INDIVIDUEL

## Décideur en entreprise soumise à agrément

**OBJECTIFS :** Ce certificat permet d'acheter et d'utiliser des produits dans le cadre d'activités de prestation de service

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Diaporama - Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

### PUBLIC VISÉ

- Prestataires de services qui **utilisent des produits**, ayant des **fonctions d'encadrement** ou impliqués dans le choix et l'achat de produits.

### TARIFS

Formation prise en charge par OCAPIAT pour les salariés agricoles  
Autre public, nous consulter pour obtenir un devis.

### PRÉ REQUIS

- Aucun

### MODALITÉS D'ORGANISATION

- 3 jours continus soit 21 heures
- 9h-12h30 / 13h30-17h00
- au CFPPAH de St-Germain-en-Laye ou en intra

### QUALITÉ DU FORMATEUR

- Fanny BROUARD – Formatrice CFPPAH

Le programme sera adapté à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA). Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **→ Réglementation et sécurité environnementale (6h à 7h)**

- Cadre réglementaire français
- Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
- Réglementation du transport et du stockage
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
- Réglementation spécifique à cette activité (agrément d'entreprise...)
- Consignation de toute utilisation des pesticides
- Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
- Prévention des risques (stratégies adaptés aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
- Traçabilité
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers
- Transport des produits sur le chantier.

### **→ Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (5h à 6h)**

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
- Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
- Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

### **→ Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (7h)**

- Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
- Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
- Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
- Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives

### **→ Vérification des connaissances – 30 questions (1h)**

## **EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION**

### **Appréciation des acquis des stagiaires :**

- Test QCM informatique en fin de formation

### **Appréciation de la satisfaction des stagiaires**

- Bilan de fin de formation

Remise d'un bordereau de score aux stagiaires ayant réussi au test pour permettre l'obtention administrative du certiphyto visé

### **Obtention du Certiphyto par voie de QCM**

Si vous pensez détenir toute les connaissances nécessaires, sachez que vous pouvez obtenir votre Certiphyto par voie de QCM.

Le CFPPAH propose des tests pour toutes les catégories de certiphyto. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.